

Dossier du BHI No. S1/0502

LETTRE CIRCULAIRE 24/2002
12 juillet 2002

**POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE (HYDROGRAPHIE ET TECHNOLOGIE DE
L'INFORMATION) AU BHI**

Monsieur,

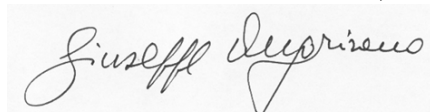
L'actuel titulaire du poste d'adjoint technique (hydrographie et technologie de l'information), le capitaine au long cours Hans ROHDE (Allemagne) retournera au BSH (Bundesamt für Seeschifffahrt und Hydrographie) d'Hambourg (Allemagne), en avril 2003, après 11 années de détachement au BHI. Le Comité de direction souhaite donc engager un adjoint technique en remplacement du capitaine ROHDE.

Le/la candidat(e) qui sera choisi(e) devra prendre ses fonctions le 1er avril 2003 et son engagement s'effectuera en conformité avec le Règlement du personnel du Bureau (Publication M-7 de l'OHI). Le/la candidat(e) sera recruté(e) en Catégorie A, avec un salaire de base mensuel d'au moins 4000 euros. Le profil correspondant au poste d'adjoint technique (Hydrographie et technologie de l'information) est joint en tant qu'Annexe A et il est demandé aux Etats membres de bien vouloir présenter les candidatures avant le 1^{er} novembre 2002 en utilisant le formulaire joint en Annexe B.

L'engagement se fera pour une période de deux ans à compter d'avril 2003 et deux autres périodes supplémentaires de deux et cinq ans pourront être envisagées, conformément à l'article V.10.1(c) du règlement du personnel du BHI.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Contre-amiral Giuseppe ANGRISANO
Président

P.J.: Annexe A - Profil du poste d'adjoint technique (Hydrographie et technologie de l'information)
 Annexe B - Formulaire de candidature

DESCRIPTION DE POSTE

POSTE: Adjoint technique (Hydrographie et technologie de l'information)

DEPEND DU : Comité de direction (CD)

RESPONSABILITES:

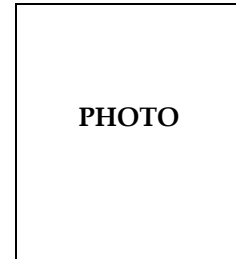
1. Exécuter les tâches confiées par le CD, essentiellement dans le domaine de l'hydrographie, de l'océanographie descriptive, des normes associées et des projets en rapport avec la coopération technique, ainsi que de la technologie de l'information, à savoir :
 - a. Assistance technique: contribution au développement de projets en vue de fournir une assistance technique aux pays en voie de développement (éléments hydrographiques) – visites des pays sur demande.
 - b. Technologie de l'information: responsabilité globale de la technologie de l'information au BHI; préparation et mise en oeuvre d'un plan cadre en matière de technologie de l'information, supervision des prestataires de services, aide aux utilisateurs. Tenir le CD informé des nouveautés dans le domaine des technologies de l'information ainsi que de leur impact sur le BHI.
 - c. Site WEB de l'OHI: Responsabilité de la planification et de la tenue à jour du site, y compris de la coordination avec l'EPSHOM et de la fourniture de conseils au personnel.
 - d. Contribution à l'élaboration de normes pour la gestion des données hydrographiques, y compris des données multifaisceaux.
 - e. Examen des questions relatives aux levés hydrographiques, à l'océanographie physique, à la géodésie, à la télédétection et à la photogrammétrie, et adoption des mesures appropriées.
 - f. Traitement des questions d'ordre technique découlant de l'interaction du BHI avec d'autres organisations internationales, Commissions hydrographiques régionales, Comités et groupes de travail de l'OHI; préparation de recommandations pour le CD.
 - g. Préparation d'articles de Bulletin traitant de sujets relevant de ses responsabilités.
 - h. Aide à la préparation du Plan stratégique et du Programme de travail du BHI, selon instructions.
 - i. Participation à l'organisation des Conférences hydrographiques internationales; organisation de l'exposition commerciale.
 - j. Mise en forme et tenue à jour de certaines publications techniques de l'OHI dont :

S-32	Dictionnaire hydrographique
S-44	Normes OHI pour les levés hydrographiques
S-51	Manuel sur les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer (TALOS)
S-55	Etat des levés hydrographiques (à l'exception de l'Appendice 1)
	Le Manuel sur les marées
 - k. Marées et courants de marées
 - l. Questions relatives au Droit de la mer.

- m. Aider le Comité de direction à établir des relations avec les sociétés du secteur privé.
- n. Autres tâches, selon que de besoin.

NB: Cette description de poste, fournie à titre indicatif, pourra être ajustée dans le futur.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE



**POSTE: ADJOINT TECHNIQUE (HYDROGRAPHIE ET TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION)
AU BUREAU HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONAL**

1ère PARTIE

NOM DU CANDIDAT:

DATE ET LIEU DE NAISSANCE:

SITUATION FAMILIALE (célibataire, marié, divorcé, nombre d'enfants et âge le cas échéant, etc.):

.....
.....

ADRESSE, NUMERO DE TELEPHONE, MEL :

.....
.....
.....

* QUALIFICATIONS UNIVERSITAIRES:

.....
.....
.....

* QUALIFICATIONS TECHNIQUES:

.....
.....
.....

** A l'appui des qualifications énumérées en Annexe A*

* NATURE ET DUREE DE L'EXPERIENCE TECHNIQUE (détails complets à fournir, sur feuille séparée, si nécessaire):.....

.....
.....

COMPETENCES LINGUISTIQUES (indiquer le niveau ainsi que toute qualification particulière):

FRANCAIS: - Ecrit

- Parlé

ENGLISH: - Ecrit

- Parlé

AUTRES LANGUES:

.....
.....

NOM ET ADRESSE DE L'AUTORITE POUVANT ATTESTER DE LA MORALITE DU CANDIDAT:

.....
.....
.....

FOURNIR CI-DESSOUS, DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE, LE DETAIL DES POSTES OCCUPES AU COURS DES DIX DERNIERES ANNEES (ou plus si cela concerne directement les qualifications pour ce poste spécifique):

DATES	EMPLOYEUR	FONCTIONS
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

* A l'appui des qualifications énumérées en Annexe A

ETAT DE SANTE ET CONDITION PHYSIQUE:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DATE:

SIGNATURE DU CANDIDAT:

2e PARTIE

REMARQUES DU DIRECTEUR DU SERVICE HYDROGRAPHIQUE:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

DATE:

SIGNATURE:

NOTES

1. Des photocopies ou des copies certifiées conformes des diplômes officiels doivent être jointes à ce formulaire de candidature.
 2. Le formulaire devra, de préférence, être transmis par l'intermédiaire du Service hydrographique d'un Etat membre. La 2e Partie du formulaire doit impérativement contenir les remarques du Service hydrographique.
 3. Il est conseillé aux candidats de soumettre toute information supplémentaire susceptible d'être prise en compte.
 4. Un certificat médical devra être joint au formulaire de candidature.
-